



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité alimentaire

Question écrite n° 72562

### Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la mise en oeuvre d'une politique de sécurité alimentaire au niveau de l'Union européenne. Elle lui rappelle que si la France s'est dotée d'une structure ayant en charge de veiller à la sécurité alimentaire avec l'AFSSA (Agence française pour la sécurité sanitaire des aliments), l'Union européenne semble bien en retard sur ce point. Elle lui demande donc dans quels délais l'autorité européenne pour la sécurité alimentaire sera opérationnelle et quelles seront ses missions précises en matière d'évaluation de gestion du risque sans oublier le volet communication et information des consommateurs. Elle lui demande également quelles mesures le Gouvernement entend mettre en place pour que l'AFSSA comme l'ensemble des acteurs intervenants dans ce domaine puissent agir de concert et en complémentarité.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marcelle Ramonet](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72562

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 février 2002, page 511